



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 14417

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir des activités de la Société des artistes français et de ses relations avec le ministère de la culture. Cette société, créée par Colbert sous le nom de Salon des artistes français, devenue association par la suite, a pour objectif de mettre en valeur l'art contemporain et organise une fois par an un grand salon d'exposition des oeuvres de nombreux artistes. Elle est la seule association à avoir reçu mission de l'Etat d'organiser ce salon à sa place en contrepartie d'un espace gratuit. Il semble que cette société ait grandement contribué au rayonnement artistique français depuis deux siècles. De plus, son histoire est étroitement liée à celle du développement du Grand Palais. Or, les membres de l'association sont préoccupés par l'affaiblissement progressif du soutien et de l'intérêt porté par le Gouvernement à leurs activités et notamment à leur exposition annuelle. En effet, alors que le Grand Palais était le lieu d'exposition qui leur était généralement réservé gratuitement, pour les expositions de 1997 et 1998 ils ont dû louer à leurs frais une tente à l'espace Eiffel-Branly, dont la surface est bien inférieure au Grand Palais. C'est pourquoi, au regard du rôle de la Société des artistes français, elle lui demande quelles actions elle compte entreprendre afin de lui permettre de retrouver ce lieu d'exposition digne de ses objectifs et de poursuivre ses activités en bonne entente avec son ministère.

Texte de la réponse

Il convient de rappeler que si le Salon des artistes français est bien aujourd'hui le successeur du Salon officiel, créé par Colbert, il est, depuis que les pouvoirs publics ont renoncé à organiser cette manifestation en 1881, une association indépendante. Par ailleurs, les multiples scissions qui ont affecté le monde des artistes depuis lors ont abouti à la création de plusieurs manifestations selon les tendances artistiques. Le ministère de la culture se trouve aujourd'hui en présence de plusieurs dizaines de salons d'artistes dont seize étaient jusqu'à sa fermeture accueillis sous la nef du Grand Palais avec tous les problèmes de calendrier et de programmation que cela posait. Le soutien du ministère se bornait à permettre l'utilisation de cette nef pour une redevance assez faible, calculée sur un pourcentage des droits d'entrée. L'aménagement intérieur restait à la charge des organisateurs. La fermeture du Grand Palais en raison des désordres architecturaux constatés nécessitant une rénovation qui n'a pu, à ce jour, être entreprise pour des raisons budgétaires, a certes constitué une épreuve pour les salons d'artistes, mais a eu pour effet d'obtenir un soutien beaucoup plus important du ministère de la culture, dans la mesure où il a fallu trouver un nouveau lieu sur le site du quai Branly, aménager le terrain, rechercher un concessionnaire et supporter par une subvention la différence entre le forfait payé par les salons d'artistes et le coût réel d'exploitation de cette installation provisoire. Ainsi, il faut savoir que les salons ne payent que le quart du coût total pour leurs manifestations. Le montant de cette aide du ministère est de 4 millions de francs par an. Cela donne une idée du soutien que l'Etat a accordé aux salons depuis plusieurs années en leur permettant de tenir au centre de Paris et dans les conditions économiques favorables leurs manifestations annuelles ou en biennales selon le désir des associations. Le ministère de la culture a réitéré sa volonté d'assurer, dans le cadre de la rénovation du Grand Palais, l'accueil des salons d'artistes qui représentent la diversité de la création en arts plastiques. Cependant, un certain regroupement des grandes tendances artistiques dans des

manifestations mieux organisées, plus saines financièrement, plus aptes à faire la publicité nécessaire pour capter l'attention de la critique et du grand public semble inéluctable. La présidente du Salon des artistes français, qui se tient en contact étroit avec les services du ministère, paraît convaincue de la nécessité de cette réforme. Un pas a été fait en ce sens pour regrouper les deux grands salons historiques que sont les artistes français et la Société nationale des beaux arts lors des dernières présentations.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14417

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2726

Réponse publiée le : 29 juin 1998, page 3600